



[Qui sommes-nous](#) [Contactez-nous](#)

English ARCHIVES

- [Le Métropolitain](#)
- [Le Régional](#)
- [Le Rempart](#)
- [Nouvelles](#)
- [Index](#)
- [L'Action](#)
- [Bonjour Ontario](#)

La ministre Meilleur visite l'ESF Credit Valley | Les francophones de Cambridge célèbrent le retour du prin

Rechercher :

**LE REMPART - Nouvelles**

**L'éducation, c'est l'affaire de tous**

16 mai 2012  
par Gabriel Sirois



La discipline et la participation parentale ont été le sujet de vives discussions pour les nouveaux arrivants lors de l'atelier à Place du partage le 28 avril dernier. Plusieurs questions difficiles et délicates y ont été abordées. Animé par le Regroupement ethnoculturel des parents francophones de l'Ontario (REPFO), l'atelier Sensibilisation et renforcement de la participation parentale a été présenté en vue d'augmenter la participation des parents nouvellement arrivés dans l'éducation de leurs enfants. Cette participation est d'ailleurs cruciale.

Pour plusieurs nouveaux arrivants, l'éducation de l'enfant est entièrement prise en charge par l'école dans le pays d'origine. Hassan Youssouf, animateur du REPFO, observe que l'éducation est un cheminement que font ensemble les parents, les enfants et le personnel de l'école. « C'est un triangle équilatéral dans lequel chacun est responsable de 33 % de l'apprentissage », explique-t-il. Sur 24 heures, en comptant les récréations, le dîner et les pauses, l'enseignant n'a qu'environ que 4 heures en classe. D'où l'importance de la présence des parents, au conseil des parents, pour les devoirs et les activités scolaires. « Le décrochage ne commence pas au secondaire mais quand l'enfant accumule des lacunes à l'élémentaire, ajoute M. Youssouf. Plus il avance dans la scolarité, plus les obstacles semblent insurmontables. »

L'atelier offert par le REPFO avait pour but d'augmenter la participation des nouveaux arrivants à la vie scolaire. Selon Salem Kabien, coordonnateur du REPFO, le ministère de l'Éducation veut connaître les besoins des parents nouvellement arrivés. « Il faut que nous participions dans la communauté pour avoir une voix, affirme-t-il. Autrement, nous ne sommes pas présents lors des décisions. Afin de pouvoir répondre aux besoins de la communauté, l'engagement à la vie scolaire de vos enfants est nécessaire. »

Farhan Hassan, directeur du REPFO, a ajouté que ce n'est pas possible pour tout le monde de s'engager pleinement à tout moment. Il a suggéré que quelques parents s'engagent chaque année pour assurer une représentation de la communauté au sein des écoles. « C'est très important d'accompagner les enfants dans leur cheminement au Canada, atteste-t-il. Il y a des élections, chaque année, au conseil des parents pour cette raison. Il pourrait y avoir deux ou trois parents à l'école pour représenter la communauté et assister aux réunions. »

Selon le Dr Bitsi, animateur et membre du conseil d'administration du REPFO, l'engagement parental est une priorité. Particulièrement pour les questions difficiles et délicates telles que la discipline. De plus, les enfants ne sont pas éduqués de la même façon dans tous les pays. Certains parents présents ont souligné que la discipline est difficile lorsque l'enseignant n'est pas le modèle recherché par les parents. « Les enfants connaissent leurs droits mais pas leurs devoirs », lance un participant. « Les enseignants ont des procédures et des protocoles à suivre », répond un autre. « La participation de tous les parents dans le système scolaire fait partie intégrale de la démocratie », ont insisté les animateurs. Ce n'est que par la présence des membres de la communauté que les voix de tous seront entendues lors de la prise de décisions.

Le message était clair. Pour pouvoir assurer une bonne éducation à ses enfants, il faut s'engager. Pour ce, le REPFO recommande un engagement de la part des parents nouvellement arrivés en vue de tisser des liens entre l'école et la communauté. Le seul moyen de se faire entendre est de participer. Il faut commencer dès aujourd'hui pour assurer le succès des générations à venir.

Photo : Hassan Youssouf

[Retour](#)



Météo Media Prév. tot.  
Windsor, ON  
12°C Faibles averses de pluie

BRISEBOIS LAW OFFICE  
BARRISTERS & SOLICITORS

HYATT Lassaline  
Your Business Solution!

météo

MEMBRE DU RÉSEAU SÉLECT

ABONNEZ-VOUS  
Inscrire vous au bulletin de nos journaux  
Inscription

LE REMPART

Fem'aide  
Ligne de soutien pour femmes  
www.femaide.ca  
ata 1 888 880-7082



Club Richelieu de Windsor

540 AM  
PREMIÈRE CHAÎNE

[Article précédent](#)[Article suivant](#)16 mai 2012 | *Le Droit*

À VOUS LA PAROLE [editorial@ledroit.com](mailto:editorial@ledroit.com) Jean-guy St-arnaud, Directeur général,  
Jean-pierre Chabot, Directeur de la planification, Roland Michaud, Directeur du Service  
des incendies, Ex-ville de Hull

# Le temps d'enchâsser nos droits constitutionnels

Il est temps d'impliquer la communauté francophone de l'ontario et les gouvernements ontarien et fédéral dans l'enchâssement dans la Constitution du Canada de ses droits acquis. Les Franco-ontariens ont fait des pas de géants dans les domaines de la santé, de l'éducation, dans les arts et la culture ainsi que des besoins spéciaux par exemple. Ils doivent maintenant faire l'objet d'une protection constitutionnelle afin que ces acquis deviennent un minimum des droits acquis.

Le discours passé était basé principalement sur une copie du bilinguisme constitutionnel du Québec et du Manitoba. Toutefois, nous devons penser autrement car plusieurs secteurs de la société francophone de l'ontario ne sont pas inclus dans cette approche traditionnelle. Selon cette dernière, nous demandons la reconnaissance du bilinguisme constitutionnel au sein de la législature ontarienne, le bilinguisme judiciaire et législatif. Toutefois, les services gouvernementaux provinciaux sont exclus de même que les droits acquis dans d'autres secteurs de la société ontarienne tels les garderies francophones, l'enseignement postsecondaire et le secteur des affaires.

Par conséquent, nous devons procéder à un enchâssement des droits acquis. D'aucuns argumenteront que nous n'aurons pas une déclaration officielle à l'effet que le français est une langue officielle de l'ontario et qu'elle a un statut et des privilèges égaux avec l'anglais. Cette affirmation doit être mitigée.

Premièrement, plusieurs textes législatifs reconnaissent cette place à la langue française en Ontario. Ainsi, le préambule de la Loi sur les services en français énonce que la langue française a joué en Ontario un rôle historique et honorable et que la Constitution du Canada lui reconnaît le statut de langue officielle au Canada. De plus, la langue française, selon le préambule, jouit, en Ontario, du statut de langue officielle devant les tribunaux et dans l'éducation.

Deuxièmement, une déclaration qu'une langue a un statut de langue officielle est un énoncé qui comporte très peu de conséquences juridiques à moins d'y inclure les règles qui complètent et décrivent cet énoncé. Ainsi, expliciter les droits circonscrit les droits qui pourront faire l'objet d'un recours devant les tribunaux avec des mesures de mise en oeuvre des droits protégés et garantis.

La démarche

Pour y arriver, nous devons respecter les dispositions de la Loi constitutionnelle de 1982 et en particulier l'article 43. Cela énonce que les dispositions de la Constitution du Canada applicables à certaines provinces, dont l'ontario, ne peuvent être modifiées que par proclamation du gouverneur général, autorisée par des résolutions du Sénat, des Communes et de l'assemblée législative. Cette démarche est très simple juridiquement mais implique la volonté des acteurs politiques tant à Queen's Park qu'au fédéral. Et ceci est le grand défi pour les francophones de l'ontario.

Ajout à la Charte

La Charte canadienne des droits et libertés serait modifiée par un ajout à l'article 16.3 de la Charte canadienne des droits et libertés de la disposition suivante :

16.4 Les droits et privilèges énoncés dans les dispositions législatives adoptées par l'assemblée législative de l'ontario portant sur le statut et l'usage du français et de l'anglais sont enchâssés dans la charte. La présente charte ne limite pas le pouvoir du Parlement et de la législature de l'ontario de favoriser la progression vers l'égalité de statut ou d'usage du français et de l'anglais. Les droits et privilèges du français et de l'anglais ne peuvent être modifiés que par une résolution de l'assemblée législative de l'ontario et du Parlement.

Les avantages de cette déclaration sont :

- tionnelle des droits acquis et, en particulier, de la présence des francophones en Ontario depuis plus de 400 ans ; de recours énoncés à l' article 24 de la Charte. Lorsqu'il y a violation ou non-respect des droits protégés, les personnes concernées pourront invoquer les mesures judiciaires afin de faire valoir leurs droits linguistiques avec des mesures de redressement imposées par les tribunaux ;

gouvernementaux actuels et la prestation de services délégués à des tiers. Les francophones pourront maintenir un niveau de services tenant compte des pouvoirs du gouvernement de réaménager les fonds publics et l'organisation de l'appareil gouvernemental. de la législature de progresser vers l'égalité de statut ou d'usage du français et de l'anglais de sorte que les francophones de l'ontario peuvent voir leur situation de droits linguistiques s'améliorer.

Inconvénients

Les inconvénients de cette déclaration sont :

- tion officielle que le français et l'anglais ont un statut, des droits et des privilèges égaux comme au Nouveau-brunswick ou au fédéral. Toutefois, l'enchâssement reprend les énoncés d'égalité de statut des langues officielles dans les diverses législations ontariennes. De plus, la déclaration ne reconnaît pas la communauté de langue française de l'ontario et ses institutions autonomes et culturelles tel qu'au NouveauBrunswick. Par conséquent, ceci devra faire l'objet d'une prochaine modification constitutionnelle. acquis pour l'avenir à moins que le législateur souhaite adopter des dispositions législatives qui reconnaissent explicitement des nouveaux droits accordés aux francophones en Ontario. Pensons par exemple à l'affichage bilingue, à la rédaction de contrats privés et aux transactions immobilières. plancher de droits constitutionnels et, pour les invoquer, nous devons utiliser les recours devant les tribunaux afin de faire reconnaître les droits protégés. Cette démarche, lourde et coûteuse, pourrait décourager plusieurs francophones à clarifier ou à faire l'expansion des droits constitutionnels.

Il existe une maturité politique en Ontario et au Canada de procéder à cette grande étape de la reconnaissance de la présence et de la vitalité de la communauté francophone.

L'avenir est à ceux qui luttent et ceci implique dans notre cheminement comme Francoontarien, une reconnaissance constitutionnelle. une gestion par la CCN à l'identique de celle de la promenade du parc de la Gatineau entre les boulevards Taché et Gamelin. Elle ne sous-entendait pas que la CCN pouvait éliminer toute circulation locale sans consultation ni accord préalable de la Ville et de la population, exigences auxquelles elle se soumet partout ailleurs.

Il n'existe pas d'obligation prétendument juridique à ce que le tronçon Gamelin entre des Fées et la promenade de la Gatineau soit fermé à la circulation automobile. Car faire disparaître ce tronçon n'a jamais été dans les intentions de l'ex-ville de Hull.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)

16 mai 2012 | *Le Droit* | FRANÇOISFRANÇOISPIERREPIERREDUFAULT DUFAULT  
fpdufault@fpdufault@ledroit.ledroit.com com

# Le « caucus francophone » doit se réunir à nouveau, estime Monette

Le « caucus » des élus francophones et francophiles d'Ottawa doit se réunir plus régulièrement, exhorte le conseiller Bob Monette, près d'un an après la seule et unique rencontre du groupe depuis les élections municipales de 2010.

Six élus avaient pris part à cette rencontre à la fin juin 2011. Depuis, plus rien. Pas même un suivi, note M. Monette.

« C'est très important qu'on se rencontre plus souvent pour discuter des dossiers qui touchent les francophones. Une rencontre par année, ce n'est pas assez. Il en faudrait au moins deux. Idéalement, il faudrait se rencontrer tous les trimestres », soutient l'élu du quartier Orléans. « Ça m'inquiète un peu qu'il n'y ait rien eu depuis près d'un an ».

Il n'y a cependant pas lieu de s'inquiéter, répond Serge Arpin, le chef de cabinet du maire Jim Watson. « Ce 'caucus' est un mécanisme dont nous avons hérité de l'ancien conseil municipal et que nous avons décidé de conserver pour le moment. Mais il y a tellement d'autres fronts sur lesquels nous agissons », plaide-t-il au Droit.

M. Arpin dit que l'administration Watson préfère s'investir dans « du concret » plutôt que dans des rencontres informelles à huis clos. Il rappelle que le français a toujours sa place dans les événements qu'organise la Ville d'Ottawa et que le maire a lui-même été l'instigateur de rapprochements avec des groupes francophones, notamment le Regroupement des gens d'affaires (RGA) de la capitale nationale. Une deuxième rencontre du « caucus » devrait tout de même avoir lieu avant la pause estivale du conseil municipal, assure M. Arpin. Une nouvelle formule « plus ouverte » et « plus engageante » pourrait être proposée à l'automne, lorsque M. Watson accouchera d'une réforme de tous les comités municipaux. « C'est quelque chose que nous regardons de très près », confirme son chef de cabinet.

Le conseiller Mathieu Fleury serait en faveur d'un processus « plus ouvert ». L'élu du quartier Rideau-vanier avait accepté de se joindre au « caucus » à reculons et après une longue hésitation, l'an dernier. « J'aimerais qu'on crée un forum avec une vision d'avenir », relance-t-il.

M. Monette s'était porté à la rescousse du « caucus » laissé orphelin par la défaite des Georges Bédard, Michel Bellemare et Clive Doucet et la retraite de Jacques Legendre, au lendemain des dernières élections municipales. « Il ne reste plus beaucoup de francophones à la table du conseil. Mais ça ne veut pas dire que nous allons parler moins fort », avait-il déclaré.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)



## LE PAYS ET LE MONDE

Brève rencontre entre la ministre Courchesne et les associations

## Les leaders étudiants plutôt satisfaits

MARTIN OUELLET  
JEAN PHILIPPE ANGERS  
La Presse Canadienne

QUÉBEC — Il est trop tôt pour voir se profiler une sortie de crise mais les leaders étudiants sont sortis encouragés de leur rencontre avec la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, hier à soir à Québec.

Le gouvernement n'a pas soumis de nouvelle proposition mais l'idée d'un moratoire sur la hausse des droits de scolarité a été soulevée pendant les discussions.

La rencontre a été de courte durée — un peu plus d'une heure — mais ce fut suffisant pour rétablir les «canaux de communication», ont affirmé les représentants des quatre associations étudiantes (FEUQ, FECQ, TaCEQ, CLASSE). «La CLASSE sort de cette rencontre relativement satisfaite des discussions qui ont été assez cordiales avec M<sup>me</sup> Courchesne. On a débouché certains canaux de communication qui avaient été bouchés par certaines mésententes avec M<sup>me</sup> (Line) Beauchamp. On a recréé les canaux de commu-

nication avec M<sup>me</sup> Courchesne», a dit l'un des deux porte-parole de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois, au sortir de la réunion.

La ministre Courchesne a accepté d'entendre les revendications des leaders étudiants et a promis de soumettre leurs propositions, y compris celle d'un moratoire, au conseil des ministres, aujourd'hui.

«Il y eu un certain nombre de positions consensuelles qui ont été mises de l'avant par les étudiants, entre autres l'idée du moratoire a été soulevée de nouveau, et M<sup>me</sup> Courchesne a confirmé que tout cela serait ramené au conseil des ministres. On espère que le conseil des ministres fera preuve d'ouverture d'esprit», a commenté le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Léo Bureau-Blouin.

## Pas d'annulation en vue

Quant à elle, la ministre Courchesne a refusé, à l'issue de la rencontre, de s'adresser aux nombreux représentants des médias massés devant un édifice à bureaux de Québec. Néanmoins,

les leaders étudiants ont relaté qu'elle les avait rassurés sur sa volonté de ne pas annuler la session. Elle aurait aussi rejeté le recours à une loi spéciale et décrié la judiciarisation du conflit.

Selon la coporte-parole de la CLASSE, Jeanne Reynolds, M<sup>me</sup> Courchesne a reconnu que les injonctions pour la reprise des cours n'étaient pas la «solution pour régler» le conflit.

Comme ses collègues, la présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Martine Desjardins, semblait somme toute optimiste quant à la suite des événements.

«On laisse M<sup>me</sup> Courchesne faire rapport au conseil des ministres demain (mercredi) et on reste à Québec pour suivre le tout et assurer un suivi auprès de nos associations (...) On comprend l'urgence de la situation et on comprend que la crise doit se résorber», a-t-elle souligné.

À l'instar des autres associations étudiantes, la FEUQ attend un nouveau coup de fil de la ministre aujourd'hui pour connaître les orientations du conseil des ministres et reprendre les discussions.



LA PRESSE CANADIENNE  
Le président de la FECQ, Léo Bureau-Blouin, a affirmé hier que la ministre Courchesne a «écouté ce que (les associations) avaient à dire».

À mesure que le temps passe et que le boycott perdure, l'hypothèse d'une annulation de la session est de plus en plus soulevée dans les cercles étudiants. Mais «à ce stade-ci», cette possibilité n'est pas inscrite dans les cartons du gouvernement, a insisté M<sup>me</sup> Courchesne.

«Je ne m'inscris pas dans un scénario d'annulation. Je m'inscris dans un scénario où ces sessions

seront sauvées», a-t-elle dit lors de la période de questions, hier à l'Assemblée nationale.

Outre les leaders étudiants, la ministre a aussi rencontré hier les dirigeants des cégeps et les recteurs d'universités. Elle présentera aujourd'hui un rapport verbal de ses discussions au conseil des ministres, qui lui, selon ses dires, «prendra les décisions qui s'imposent».

## » EN BREF

POWER CORPORATION  
DIT NE PAS «TIRER LES  
FICELLES» POLITIQUES

MONTRÉAL — Ciblée par des protestataires hier, la famille Desmarais a cherché à minimiser l'importance de son influence politique. Quelques dizaines de personnes, parmi lesquelles on trouvait des étudiants et des militants anticapitalistes, ont manifesté devant l'hôtel du Vieux-Montréal où se tenait l'assemblée annuelle de Power Corporation. À l'issue de la réunion, Paul Desmarais fils a qualifié de «ridicule» l'idée que sa famille puisse «tirer les ficelles» dans le monde politique. Il a assuré que les Desmarais donnent leur avis aux gouvernements seulement lorsque ceux-ci les sollicitent dans le cadre de consultations ministérielles.

UN HOMME ARRÊTÉ EN  
RAPPORT À L'ÉMEUTE  
DE VICTORIAVILLE

MONTRÉAL — Un individu de 24 ans, soupçonné d'avoir participé à l'agression sur un policier qui s'était retrouvé isolé lors de l'émeute de Victoriaville, le 4 mai dernier, a été appréhendé par la Sûreté du Québec. Il s'agit de Jean-Martin Champagne, de Sherbrooke, qui est connu des milieux policiers. Il a comparu hier après-midi au palais de justice de Victoriaville.

La Presse Canadienne

Des «radicaux anticapitalistes et marxistes» cherchent à déstabiliser Montréal

## «Assez, c'est assez», clame le ministre Bachand

QUÉBEC — Le ministre des Finances, Raymond Bachand, en a assez des groupes radicaux anticapitalistes et marxistes qui cherchent à déstabiliser Montréal.

M. Bachand a dit hier qu'il faut faire cesser les gestes d'intimidation de ces groupes.

«Assez, c'est assez», a lancé le ministre responsable de la région montréalaise lors d'un bref point de presse, ajoutant qu'il «faut que ça arrête».

«Il y a des groupes radicaux qui systématiquement veulent déstabiliser l'économie de Montréal. Ce sont des groupes anticapitalistes, marxistes, ça n'a rien à voir avec les frais de scolarité.»

Au lendemain de la démission surprise de la ministre de l'Éducation Line Beauchamp, M. Bachand n'a pas voulu se prononcer sur l'éventuelle promulgation d'une loi spéciale qui forcerait le respect des injonctions imposant une reprise des cours.

Le député libéral de Charlesbourg, Michel Pigeon, lui-même un ancien recteur de l'Université Laval, a pour sa part jugé que les injonctions se suffisent à elles-mêmes et qu'une loi spéciale n'est pas nécessaire.

Le ministre des Transports, Pierre Moreau, a repris les propos du premier ministre Jean Charest pour exprimer son exaspération.

«Le premier ministre a dit



LA PRESSE  
Les débordements étudiants se poursuivent. Sur la photo: l'escouade antiémeute de la SQ a été appelée en renfort au Collège Lionel-Groulx.

avec beaucoup de justesse que la patience de tous a été, je pense, mise à rude épreuve et épuisée», a-t-il dit.

Soulignant que la population de la région de Montréal est particulièrement éprouvée, M. Moreau a pourfendu des manifestants qui se sont rendus hier matin sur le pont Jacques-Cartier, à Montréal, pour perturber la circulation.

«Non seulement ces gens-là ont mis en danger leur propre sécurité, mais ils ont mis en danger la sécurité de tous les usagers du pont Jacques-Cartier, a-t-il. Et

rue et tenté de bloquer des artères, notamment la rue Notre-Dame et l'autoroute 720, sans succès. Ils ont alors convergé vers l'hôtel de ville de Montréal et la manifestation a été déclarée illégale après que des manifestants s'en soient pris à un passant qui exprimait son désaccord avec leur démarche. Deux individus ont été interpellés en marge de cette manifestation.

## Violences à Lionel-Groulx

Pendant ce temps, l'escouade antiémeute de la Sûreté du Québec (SQ) a été appelée en renfort au Collège Lionel-Groulx, à Sainte-Thérèse, où une centaine de manifestants empêchaient les étudiants de se rendre à leurs cours.

En vertu d'une injonction obtenue par 53 étudiants, la direction du Collège Lionel-Groulx était tenue de dispenser à ceux-ci leurs cours, mais devant ces événements, elle a décidé d'en annuler la tenue pour une deuxième journée d'affilée. La directrice générale de l'établissement, Monique Laurin, a qualifié la situation d'«épouvantable», reprochant au gouvernement Charest d'avoir «largué» les directions d'établissement en marge du conflit.

Cinq personnes, dont un professeur de l'établissement, ont été arrêtées.

La Presse Canadienne

[Article précédent](#)[Article suivant](#)16 mai 2012 | *Le Droit*

# L'« appart-réalité »

Ya de ces jours où je me demande dans quelle sorte de monde on vit. J'habite dans un bloc à appartements depuis presque un an. Et mon balcon du troisième étage surplombe le chemin Montréal à Vanier. Vous pouvez donc imaginer les scènes de vie qui se déroulent parfois sous mes yeux. Juste observer le va-et-vient sur le chemin Montréal est souvent beaucoup plus divertissant que ce qu'on nous offre à la télé.



Vous aimez la télé-réalité ? Eh bien de mon balcon, j'ai la télé-réalité – l'« appart-réalité », devrais-je dire – dans sa forme la plus pure. Du vrai monde. La vraie vie.

Et lundi soir, j'aurais changé de poste si j'avais pu. Mais la vie ne vient pas avec une télécommande. Je vous raconte. Il était environ 19 h 45. Assis sur le balcon, je jaisais avec ma blonde lorsque trois femmes et un homme qui passaient sur le trottoir ont commencé à se crier des bêtises à tue-tête, en anglais. Je devine qu'ils étaient tous âgés d'approximativement 18 ou 19 ans, mais c'était plutôt difficile à dire compte tenu du feuillage des arbres devant mon balcon qui m'obstruait partiellement la vue.

Et plus les quatre avançaient sur le trottoir, plus l'engueulade s'accroissait. J'avais rarement entendu le mot bitch prononcé tant de fois en si peu de temps.

À un moment donné, l'une des trois femmes a été projetée à terre par les deux autres femmes – juste là, sur le trottoir, à la vue de tous – et les deux femmes debout ont commencé à frapper et à tabasser la femme au sol. Elles la rouaient de coups de poings et de coups de pieds pendant que l'homme qui les accompagnait leur criait d'arrêter.



Le gars semblait désespéré. Il leur criait d'arrêter à répétition, mais il n'osait pas intervenir. Et les automobilistes passaient en jetant un coup d'oeil sur cette violente et hallucinante scène, mais personne ne s'arrêtait pour venir en aide à la victime.

Tout ce que je viens de vous raconter a duré à peu près 20 secondes. Et c'est à ce moment-là que je leur ai crié: « Cut that out, I'm calling the cops! » (« Arrêtez, j'appelle la police! »)

Et le jeune homme qui accompagnait les trois femmes de me répondre : « Yes ! Yes ! Call the cops! Call the cops! » (« Oui! Oui! Appelez la police! »)

Sur ces cris, les deux femmes qui rouaient leur victime de coups ont cessé et, pendant que je parlais au répartiteur du 9-1-1, elles ont pris la fuite en marchant en direction ouest sur le chemin Montréal.

Trois autos-patrouille (oui, trois) et une ambulance sont arrivées sur les lieux approximativement cinq minutes plus tard. Les policiers ont pris les témoignages du jeune homme et de la victime. Cette dernière est ensuite montée dans l'ambulance, puis elle en est ressortie quelques minutes plus tard. Elle ne semblait pas avoir subi de blessures graves, mais elle était selon toute évidence sous le choc. On le serait pour moins...

On sonne en bas. Je réponds. C'est une policière qui me demande de descendre pour obtenir mon témoignage. Pas le choix, je suis descendu lui parler et lui raconter ce que j'avais vu.

« Merci, me dit-elle après mon témoignage. Avez-vous vu une arme durant l'agression?

— Non. Je n'ai pas vu d'arme, que je lui réponds.

— D'accord. Maintenant, pourriez-vous mettre par écrit ce que vous venez de me raconter, me demande-t-elle en me tendant un stylo et un formulaire quelconque.

— Pas de problème, que je lui réponds. Je peux remplir ce formulaire demain et vous le faire parvenir...

— Non, Monsieur. Tout de suite. Il faut l'écrire maintenant. »

Je n'en revenais tout simplement pas. Une minute, je jaisais avec ma blonde de nos vacances d'été. L'autre minute, j'étais debout dans le terrain de stationnement, en train de rédiger la description d'une scène que je n'arrivais toujours pas à croire.

Mais attendez, chers lecteurs. L'histoire ne se termine pas là. Le punch s'en vient. Et j'en étais éberlué. Et je le suis toujours. En remettant mon témoignage écrit à la policière, je lui dis : « Les deux femmes qui frappaient l'autre se sont sauvées en direction ouest sur le chemin Montréal. Mais elles ne couraient pas. Vous pourriez peut-être les rattraper. — Pas besoin, me répond la policière. Nous savons de qui il s'agit. — Ah bon. Étaient-elles des amies de la victime?

— Pas vraiment, non. L'une des femmes qui frappait la victime est l'ex-copine du gars (celui qui marchait avec les trois femmes).

— Ah, je vois. Une crise de jalousie, donc? — Semble-t-il. — Et l'autre femme qui frappait la victime était-elle une amie de l'autre?

— Non, me répond la policière, c'était sa mère. »

Sa mère! Pouvez-vous le croire!? Mère et fille ont décidé d'aller « sacrer une volée » à la nouvelle blonde de « l'ex-gendre ». J'étais complètement abasourdi. Y a de ces jours que je me demande dans quelle sorte de monde on vit, disais-je...

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)

Article précédent

Article suivant

16 mai 2012 | *Le Droit* | PATRICK DUQUETTE pduquette@ledroit.com PATRICK DUQUETTE pduquette@ledroit.com

# Le meurtre de Valérie Leblanc mobilise encore bien des forces

Sur les quatre meurtres commis à Gatineau l'an dernier, un seul demeure irrésolu. L'assassinat de Valérie Leblanc, 18 ans, continue d'occuper plusieurs enquêteurs à temps plein. Et l'affaire est loin d'être considérée comme classée, assure Mario Harel, le chef du Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG).



MARTIN ROY, Archives Ledroit

**Le meurtre de Valérie Leblanc, en août dernier, a mobilisé d'importantes ressources au Service de police de la Ville de Gatineau en 2011.**

« On a des enquêteurs qui travaillent à temps plein sur ce dossier-là, à tous les jours. Et on continue de travailler sur chacun des indices qu'on a devant nous et qu'on continue de nous faire parvenir. On travaille avec acharnement, mais c'est un dossier complexe », explique le chef Harel.

Le meurtre de Valérie Leblanc, dont le corps a été retrouvé derrière le Cégep de l'outaouais le 23 août dernier, a mobilisé d'importantes ressources. Le SPVG a travaillé de près avec la Sûreté du Québec pour recueillir et vérifier plus d'un millier d'informations. Près de neuf mois plus tard, l'assassin court



toujours. Malgré tout, le SPVG ne perd pas espoir de lui mettre la main au collet.

« Ce que je peux vous dire, c'est qu'il y a encore des indices qui rentrent. Mais il y a des difficultés associées à ce dossier, notamment l'endroit particulier, la scène de crime qui a été manipulée. Avec tous les indices qu'on a, on continue de progresser », assure Mario Harel.

Le meurtre de Valérie Leblanc est l'un des faits saillants du bilan 2011 tracé hier par le grand patron du SPVG. Une année éprouvante, marquée aussi par la fin d'un douloureux conflit de travail et la tragédie évitée à l'école primaire Saint-laurent, où un homme armé a été maîtrisé par les policiers le 19 avril dernier.

Taux de criminalité en baisse

Sur le plan des statistiques, le taux de criminalité est en baisse à Gatineau. Le nombre de crimes par 1000 habitants a chuté de 53 à 47, entre 2010 et 2011. Le phénomène est attribuable en partie à la forte croissance de la population, précise Mario Harel. Une ombre apparaît cependant au tableau. Les crimes contre la personne sont en hausse de 11 %. Cette catégorie regroupe notamment les voies de faits, les menaces et l'intimidation. Le chef Harel y voit au moins un aspect positif : c'est la preuve que ce genre de crime est de plus en plus dénoncé par les victimes. « Depuis quelques années, on incite fortement les gens à dénoncer. Et nous, on prend les rapports de police et on les enquête. Bien sûr, on souhaite voir une diminution au niveau des voies de fait, mais pour les bonnes raisons », dit-il.

Au Québec, le travail des policiers fait l'objet de critiques, ces jours-ci, en raison du conflit étudiant. Mario Harel n'a pas voulu commenter le travail de ses policiers qui sont intervenus à une centaine de reprises depuis le début du mouvement de contestation à Gatineau. « Je garde ça pour mon bilan de l'année prochaine », a-t-il affirmé.



Dès cette année, le SPVG cherchera cependant à introduire dans ses rangs une meilleure « culture de l'éthique ». L'objectif ultime est de réduire les enquêtes en déontologie et disciplinaires. « Notre objectif, reprend Mario Harel, c'est d'avoir des policiers qui font des interventions irréprochables, qui sont à l'abri de plaintes en déontologie ou d'allégations criminelles. »

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)

[Article précédent](#)[Article suivant](#)16 mai 2012 | *Le Droit* | JUSTINE MERCIER [jmercier@ledroit.com](mailto:jmercier@ledroit.com)

# Tourisme Outaouais mise à nouveau sur l'humour

Même si le « p'tit train de Wakefield » est tenu à l'écart des rails jusqu'à l'an prochain, Tourisme Outaouais entend bien rattraper une partie de ce qui a été perdu ces dernières années en misant sur les séjours urbains, les vacances en famille et les escapades en plein air, dans une campagne de marketing empreinte d'humour.

« En Outaouais, il y a autant de pistes cyclables que de nids-depoule à Montréal », pourra-t-on entre autres lire sur des publicités de Tourisme Outaouais, qui reprend aussi son concept de vidéos humoristiques lancé l'an dernier. Le marché local sera bien sûr ciblé, pour attirer les gens de la région dans les municipalités régionales de comté voisines, mais aussi les marchés d'Ottawa, de Montréal, de Québec et du nord-est des États-Unis.

L'expérience de l'outaouais

« Toute la stratégie repose sur l'expérience que les gens veulent vivre », a indiqué hier le directeur général de Tourisme Outaouais, Gilles Picard, au lancement de la campagne estivale.

L'expérience « urbaine » sera au cœur de la stratégie pour attirer les célibataires et les couples sans enfant dans la région. « Ils vont être attirés par différentes choses, que ce soit les musées, les bars, les bistros, les spectacles et les événements », note M. Picard.

Pour séduire parents et enfants, Tourisme Outaouais a décrété cette année que juillet sera le « mois de la famille en Outaouais ». Une trousse de voyage téléchargeable sur le site Internet de Tourisme Outaouais sera offerte aux visiteurs, question d'occuper le temps passé en voiture avec des jeux et des dessins à colorier. Une liste d'activités dédiées aux familles a aussi été créée pour tenter de vendre l'outaouais aux parents et enfants.

Les amateurs de plein air seront pour leur part courtisés dans trois secteurs en particulier : le vélo, les pourvoiries et le golf.

Profiter de Van Gogh

Alors qu'une exposition réunissant plus de 40 tableaux de Vincent Van Gogh sera présentée dès la semaine prochaine au Musée des beaux-arts du Canada, Tourisme Outaouais estime que la promotion faite du côté d'Ottawa permettra d'attirer sur la rive québécoise certains touristes venus spécialement pour voir les œuvres du peintre néerlandais. « L'exposition de Van Gogh est quand même à un jet de pierre de notre bureau d'information, on a de la publicité qui se fait à Ottawa, donc c'est certain que c'est archiintéressant d'avoir une exposition comme ça à nos portes », souligne Gilles Picard.

Ce dernier espère que le reste de l'année 2012 sera à l'image des derniers mois, où une croissance par rapport à 2011 a été observée. « La perte du train, c'est la perte de plusieurs milliers de nuitées dans la région, et ces nuitées-là ne sont pas encore récupérées, explique-t-il. [...] Notre travail, c'est toujours de travailler avec l'offre qui est en place et pour le développement, donc travailler, oui, à ce que le train revienne, mais que l'outaouais continue aussi à se développer. »



Dans le cadre de cette campagne estivale de près d'un million de dollars, Tourisme Outaouais lancera également une version mobile de son site Internet en juillet.

Printed and distributed by NewspaperDirect | [www.newspaperdirect.com](http://www.newspaperdirect.com), US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

[Previous Story](#)

[Next Story](#)

*Article rank* | *16 May 2012* | *Ottawa Citizen* | *MATTHEW PEARSON*

# Public school board trots out new budget, expansion plans

## OCDSB unveils \$794.1M spending blueprint

While some cash-strapped Ontario school boards are slashing jobs and shuttering libraries, Ottawa's public school board has instead unveiled an ambitious \$794.1-million budget that aims to maintain — and even to expand — the board's current programs.

There's new money for Aboriginal and special education, for expanding drug counselling in high schools and for hiring more people to supervise elementary school playgrounds at lunchtime. There's also more transportation cash and teaching support for middle-school students.

And there are plans to hire dozens of new elementary teachers and Early Childhood Educators to accommodate the rapid expansion of full-day kindergarten.

Granted, if trustees approve the proposed budget, presented by staff on Monday night, they will need to dip into the board's reserves and use \$6.2 million to balance the books.

But such a move still leaves the OCDSB with more than \$10 million in uncommitted surplus dollars.

The proposed budget offers an interesting counterpoint to what school boards in other parts of Ontario are facing in this age of austerity.

In Toronto, the public school board already has cut 200 high school teaching positions and may close some school cafeterias and hike night school fees in order to address a \$58-million deficit.

In Windsor, the Catholic school board has issued layoff notices to its remaining school librarians, a year after closing some libraries.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

[Previous Story](#)

[Next Story](#)

[Previous Story](#)

[Next Story](#)

Article rank | 16 May 2012 | Ottawa Citizen | [Mpearson@ottawacitizen.com](mailto:Mpearson@ottawacitizen.com) [twitter.com/mpearson78](https://twitter.com/mpearson78)

# Budget: 'Steady-state' document

And in Peterborough, parents continue to fight the closure of a downtown high school and a public school trustee has openly pondered merging public and Catholic boards because of declining enrolment.

But here in Ottawa, the OCDSB is reaping the benefit of a slight enrolment increase. There are more dollars flowing in, but costs to accommodate the corresponding influx of students aren't exponentially higher, and that creates a bit of a cushion.

"We are extremely fortunate that we are no longer in a position of declining enrolment," said Lynn Scott, the trustee who chairs the budget committee.

Calling it a "steady-state budget," Scott said this year's spending proposals represent a "modest shift in how we look at the budget" with investments matching the board's strategic plan.

Trustee Shirley Seward added the proposed budget is also consistent with priorities raised by her constituents at a focus group meeting last month. Chief among them were special education, capital improvements to aging schools and transportation.

"Given the austerity and cutbacks the Ontario government has introduced, I was pleasantly surprised to see those three areas in the budget," she said.

In drawing up the budget, OCDSB staff appear to appreciate just how serious the province's financial woes are. Thus, they recommend maintaining current service levels where possible and funding any expansions through new provincial money or through the re-allocation of existing dollars.

Revenue is up by 1.6 per cent over last year, but there's no growth in base funding. Instead, growth is limited to targeted provincial initiatives, such as full-day kindergarten.

Costs are also up, by 1.7 per cent, primarily because of the added operating expenses associated with expansion of full-day kindergarten.

The Liberal government's signature initiative, which in September enters its third year, will more than double in size, from 1,988 students this year to 4,097 come September. As enrolments climb, so too do costs for classroom space and supplies.

In addition to hiring more teachers and ECES, the budget also includes plans to hire a psychologist, social worker, and speech and language pathologist specifically for kindergarten students.

Meanwhile, utility bills, benefits and transportation costs also are set to rise next year.

Trustees last month approved spending \$400,000 to expand transportation services for students in Grades 7 and 8.

The government has said there will be no money for salary grid progression and it has removed \$7.5 million from the OCDSB'S grant to reflect this intention, in advance of reaching an agreement with teachers.

If approved, the public school board will invest \$1.1 million in Aboriginal education, an increase of \$445,000 over this year. That will boost the number of native studies sections offered in high schools and create a new position to support teachers to meet the needs of Aboriginal, Métis and Inuit students.

It will spend \$10 million on English as a Second Language instruction, up from \$8.7 million this year, a move designed to put more ESL teachers in high schools to serve this diverse population.

There will be four new specialized special education classes, including one for autism.

Trustees and members of the public can weigh in on the proposed budget next week. A vote is expected early next month.

Printed and distributed by NewspaperDirect | [www.newspaperdirect.com](http://www.newspaperdirect.com), US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

[Previous Story](#)

[Next Story](#)



[Previous Story](#)

[Next Story](#)

Article rank | 16 May 2012 | Ottawa Citizen | MARK KENNEDY [mkennedy@postmedia.com](mailto:mkennedy@postmedia.com)  
[Twitter.com/mark\\_kennedy\\_](https://twitter.com/mark_kennedy_)

# Plastic SIN cards to disappear over risk of identity theft

**Canadians who have such identification advised not to carry them, but to store them safely**

The federal government is phasing out the plastic SIN card issued to millions of Canadians to save money and help avoid identify theft.

Beginning in March 2014, each Canadians who receives a new social insurance number will also get a letter from the federal government identifying their SIN, but they will not receive a plastic card.

The plan was revealed by bureaucrats who testified at a Senate committee Tuesday, and later confirmed by officials in the office of Human Resources Minister Diane Finley.

"Along with better protecting Canadians' personal information, this responsible approach will also save taxpayers' hard-earned money by not producing physical cards and replacements," Finley's spokeswoman, Alyson Queen, said in an email.

The SIN is a nine-digit number that people need to work in Canada or to have access to government programs and benefits, such as Employment Insurance and the Canada Pension Plan. It is the key identification number used by government officials in tracking someone's income and taxes owed.

In recent years, the government has warned Canadians that they risk being exposed to fraudulent activity in which someone else has access to their government benefits, tax refunds or bank credits if they lose their SIN card.

Unlike many other cards — such as credit cards and drivers licences — the white SIN card has no security features.

Putting an end to issuing new plastic cards will only produce \$1.5 million in "modest savings," said Peter Boyd, director general and departmental security officer in Human Resources and Skills Development Canada.

But, he added, there were "various reasons" for making the change, adding that, while it was important that people have a social insurance number, they don't actually need a card.

"As everyone here knows, it is a simple plastic card. There are no security mechanisms on it, so relying on it as a mechanism for identifying clients is not prudent."

Boyd said the government would phase out the process of issuing new cards and everyone who already had one would keep the same number.

"We do not recommend that people carry the plastic card with them," Boyd told the committee. "Given the role of the social insurance number as a file number for a variety of programs, we actually recommend people not carry that card with them. That is one of the concerns relating to identity theft."

The SIN card is currently issued by Service Canada, which notes on its website that the number is confidential and the card should not be used as identification.

"Use your SIN with caution!" the government website says. "Do not give your number or show your card unless it is necessary."

The government warns that, if someone fraudulently uses your SIN to work illegally or obtain credit, the actual owner "may suffer hardship."

"You could be requested to pay additional taxes for income you did not receive or you could have difficulty obtaining credit because someone may have ruined your credit rating."

Printed and distributed by NewspaperDirect | [www.newspaperdirect.com](http://www.newspaperdirect.com), US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

[Previous Story](#)

[Next Story](#)

[Previous Story](#)[Next Story](#)

Article rank | 16 May 2012 | Ottawa Citizen | MARK KENNEDY [mkenney@postmedia.com](mailto:mkenney@postmedia.com)  
[Twitter.com/mark\\_kennedy\\_](https://twitter.com/mark_kennedy_)

# THE SIN CARD

You need the number for everything to do with working in Canada. What you don't need, says the government, is the card.

The federal government is phasing out the plastic SIN card issued to millions of Canadians to save money and help avoid identify theft.



Beginning in March 2014, each Canadians who receives a new social insurance number will also get a letter from the federal government identifying their SIN, but they will not receive a plastic card.

The plan was revealed by bureaucrats who testified at a Senate committee Tuesday, and later confirmed by officials in the office of Human Resources Minister Diane Finley.

"Along with better protecting Canadians' personal information, this responsible approach will also save taxpayers' hard-earned money by not producing physical cards and replacements," Finley's spokeswoman, Alyson Queen, said in an email.

The SIN is a nine-digit number that people need to work in Canada or to have access to government programs and benefits, such as Employment Insurance and the Canada Pension Plan. It is the key identification number used by government officials in tracking someone's income and taxes owed.

In recent years, the government has warned Canadians that they risk being exposed to fraudulent activity in which someone else has access to their government benefits, tax refunds or bank credits if they lose their SIN card.

Unlike many other cards — such as credit cards and drivers licences — the white SIN card has no security features.

Putting an end to issuing new plastic cards will only produce \$1.5 million in “modest savings,” said Peter Boyd, director general and departmental security officer in Human Resources and Skills Development Canada.

But, he added, there were “various reasons” for making the change, adding that, while it was important that people have a social insurance number, they don’t actually need a card.

“As everyone here knows, it is a simple plastic card. There are no security mechanisms on it, so relying on it as a mechanism for identifying clients is not prudent.”

Boyd said the government would phase out the process of issuing new cards and everyone who already had one would keep the same number.

“We do not recommend that people carry the plastic card with them,” Boyd told the committee. “Given the role of the social insurance number as a file number for a variety of programs, we actually recommend people not carry that card with them. That is one of the concerns relating to identity theft.”

The SIN card is currently issued by Service Canada, which notes on its website that the number is confidential and the card should not be used as identification.

“Use your SIN with caution!” the government website says. “Do not give your number or show your card unless it is necessary.”

The government warns that, if someone fraudulently uses your SIN to work illegally or obtain credit, the actual owner “may suffer hardship.”

“You could be requested to pay additional taxes for income you did not receive or you could have difficulty obtaining credit because someone may have ruined your credit rating.”

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

[Previous Story](#)

[Next Story](#)